



Quelques mots clés

@ L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas 6

Qu'est ce qu'une donnée ? 7

Une information ?

Une marchandise ?

Un empire ?

Ensemble des indications enregistrées en machine pour permettre l'analyse et/ou la recherche automatique des informations`` (Cros-Gardin 1964) ?

?

@ L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

8

Un pseudo sur internet ?

Le site de Guy de la Brosse ?

Le numéro de Sécurité Sociale ?

L'origine ethnique ?

Une plaque d'immatriculation ?

Un groupe sanguin ?

© L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

9

= Une donnée, qui permet d'identifier une personne physique directement

Ex. : nom et prénom

ou indirectement.

Ex. : recordman français du saut à la perche

La personne physique est identifiée ou identifiable par la donnée ou par une combinaison de données

Ex. : 4 positions géographiques suffisent à identifier de manière unique, dans 95 % des cas, l'identité d'un individu utilisant un réseau de téléphonie mobile

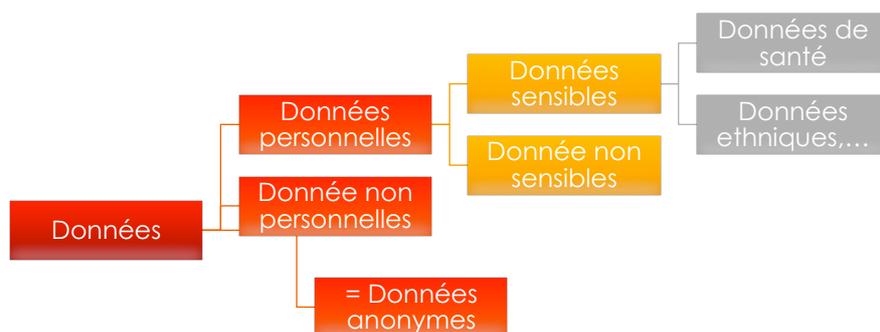
Cf RGPD, art. 4 1) ; LIL, art. 2 al. 2



© L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas

Diversité des données

10



© L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

11

Un pseudo sur internet

Le site de Guy de la Brosse ?

Le numéro de Sécurité Sociale ?

L'origine ethnique ?

Une plaque d'immatriculation ?

Un groupe sanguin ?

Et qu'en est-il de l'adresse IP ?

© L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas



12

CJUE 19 oct. 2016, aff. 582/14, B c/ BRD

«une adresse IP ne constitue pas une information se rapportant à une « personne physique identifiée» mais elle peut se rapporter à une personne physique identifiable.



Cass. Civ. 1, 3 nov. 2016, pourvoi n° 15-22595, publié au Bulletin

«Les adresses IP, qui permettent d'identifier indirectement une personne physique, sont des données à caractère personnel, de sorte que leur collecte constitue un traitement de données à caractère personnel ».



© L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas

Qu'est-ce que le traitement de données personnelles ?

13

Il s'agit d'une opération, ou d'un ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé.

Ex.:

Collecte,
Enregistrement,
Organisation,
Utilisation,
Communication,...

Le traitement peut être **automatisé en totalité ou partiellement ou non automatisé**.

Les données sont **contenues ou appelées à figurer dans un fichier**.

Attention ! Des conditions sont à remplir pour pouvoir effectuer le traitement des données (Cf RGPD, art. 5 ss. . LIL, art. 4 ss.)

© L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas

Ex. 1 : principe de l'interdiction du traitement des données sensibles

14

Sont interdits

- Le traitement des données à caractère personnel qui révèle l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale ;
- le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

Attention ! Il existe des exceptions

Cf RGPD, art. 9 ; LIL art. 6

@ L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas

Ex. 2 : Ville intelligente ou smart cities ?

15



Est-ce que l'entreprise JCDecaux peut procéder à une expérimentation sur la dalle de la Défense à partir de la collecte des adresses MAC des terminaux des passants ? Non

CE 8 févr. 2017, n°393714, JC Decaux c/ CNIL, Rec. Lebon

Décision antérieure : CNIL, délib. N°2015-255, 16 juill. 2015



@ L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas

16

Le responsable du traitement

= Personne physique ou morale, autorité publique ou service, qui détermine les conditions du traitement des données personnelles :

- Ses finalités (pourquoi ?)
- Les moyens (comment ?)

Le sous-traitant

= Personne physique ou morale, autorité publique ou service, qui traite les données personnelles pour le compte du responsable du traitement

La personne concernée

= Personne physique dont on traite les données

© L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas

17

Liste des mots clés (à compléter)

- Donnée personnelle, Donnée sensible,...
- Traitement des données personnelles
- Personne concernée
- Responsable de traitement
- Sous-traitant
- ...

© L. Nicolas-Vullierme - Université Panthéon-Assas